



Nous avons essayé de répondre aux questions que vous pourriez vous poser sur l'appel à candidatures « Venez relever le défi du pitch pour trouver des partenaires ! »

Si vous ne trouvez pas de réponse à votre question, écrivez-nous à [fect@agencecochablais.com](mailto:fect@agencecochablais.com)

## Foire aux Questions (FAQ)

Qu'est-ce qu'un projet d'économie circulaire ? .....	1
Où devra se situer le projet ? .....	2
Qui peut candidater ? .....	2
Comment soumettre ma candidature ? .....	2
Quels sont les critères de sélection ? .....	2
Quand seront annoncés les projets sélectionnés ? .....	3
Que se passe-t-il si mon projet est sélectionné ? .....	3
Puis-je soumettre plusieurs projets ? .....	3
Quelle est la date limite de soumission des candidatures ? .....	3

## Qu'est-ce qu'un projet d'économie circulaire ?

Un projet d'économie circulaire vise à minimiser le gaspillage et à optimiser l'utilisation des ressources en créant des boucles de valeur. Les piliers de l'économie circulaire incluent :

- Achats Durables : Revoir ses achats pour moins extraire de ressources
- Réduction : Diminuer la consommation de ressources et la production de déchets.
- Réutilisation / fonctionnalité : Prolonger la durée de vie des produits en les réutilisant. Privilégier l'usage à l'achat.
- Recyclage / Valorisation : Transformer les déchets en nouvelles ressources.
- Réparation : Réparer les produits pour éviter leur remplacement.

- Réemploi : Donner une seconde vie aux produits usagés.

- Écoconception : Concevoir des produits en tenant compte de leur impact environnemental tout au long de leur cycle de vie.

## Où devra se situer le projet ?

Le projet devra se situer sur le territoire des partenaires : Haut Chablais Interco (France), Communauté de communes Pays d'Évian Vallée d'Abondance (France), Thonon Agglomération (France), Genevois français (France), Canton de Vaud (Suisse), Canton du Valais (Suisse), Chablais Région (Suisse), Région de Nyon (Suisse).

Vous avez un doute ? Consultez la liste des communes éligibles ici.

## Qui peut candidater ?

L'appel à candidature est ouvert à :

- Porteurs de projet : Individus ou groupes ayant une idée innovante dans le domaine de l'économie circulaire.

- Entreprises : Petites, moyennes ou grandes entreprises souhaitant développer ou améliorer un projet d'économie circulaire.

- Associations et Fondations : Organisations à but non lucratif engagées dans des initiatives d'économie circulaire.

## Comment soumettre ma candidature ?

Pour soumettre votre candidature, vous devez :

1. Remplir le formulaire de candidature.
2. Faire une vidéo de maximum 2 min pour présenter le projet. (uniquement aux fins du jury)
3. Préparer une présentation type powerpoint de 10 pages maximum au format PDF.
4. Envoyer le formulaire complété, une présentation de 10 pages PDF maximum, une vidéo de présentation à [fect@agenceecochablais.com](mailto:fect@agenceecochablais.com) avant le 30 juin 2025.

## Quels sont les critères de sélection ?

Les critères de sélection incluent :

- **Engagement de l'un des 7 piliers de l'économie circulaire [qui sont d'après l'ADEME](#) :**
  - L'offre des acteurs économiques :
    - Extraction, exploitation et achats durables,
    - Éco-conception (produits et procédés),
    - Écologie industrielle et territoriale,
    - Économie de la fonctionnalité.

- La demande et le comportement des consommateurs :
  - Consommation responsable : Achat, Consommation collaborative, Utilisation ;
  - Allongement de la durée d'usage : Réemploi, Réparation, Réutilisation ;
- La gestion des déchets :
  - Recyclage (matière et organique).
- **Innovation** de la solution proposée, originalité et créativité du projet
- **Impact environnemental et/ou social** : bénéfices environnementaux et sociaux attendus
- **Viabilité** à court ou moyen terme : réalisme et faisabilité du projet
- **Dimension collaborative** (transfrontalière ou inter-acteurs) : quel est le potentiel de collaborations, le projet est-il ou sera-t-il collaboratif avec plusieurs partenaires, dont un ou des partenaires France-Suisse
- **Clarté du pitch** : projet compréhensible et lisibilité du besoin en termes de partenariat(s) recherché(s)

## Quand seront annoncés les projets sélectionnés ?

Les projets sélectionnés seront annoncés début juillet 2025. Les candidats retenus seront notifiés par email.

## Que se passe-t-il si mon projet est sélectionné ?

Si votre projet est sélectionné, vous aurez l'opportunité de :

- Être préparé au Pitch
- Pitcher devant le public du Forum de l'Économie Circulaire Transfrontalier.
- Voir votre pitch filmé et diffusé sur les réseaux sociaux après l'événement.
- Bénéficier d'une visibilité accrue et de potentielles collaborations avec d'autres acteurs de l'économie circulaire.
- Rencontrer des professionnels pouvant vous aider sur votre projet à l'occasion de la journée du Forum de l'Économie Circulaire Transfrontalier

## Puis-je soumettre plusieurs projets ?

Oui, vous pouvez soumettre plusieurs projets à condition que chacun soit accompagné d'un dossier de candidature complet (formulaire, présentation, vidéo de pitch).

## Quelle est la date limite de soumission des candidatures ?

La date limite de soumission des candidatures est le Lundi 30 Juin à minuit.